

## 2<sup>ème</sup> atelier de Co-Construction du Pôle de Ressources et d'Expérimentation de l'ESS

Jeudi 24 avril 2007 / 17h-19h30 à la FAL

### Compte rendu de l'Atelier Environnement et Consommation responsable

---

#### Participants à l'atelier :

- Baptiste Marty (indiv)
- Erwan Gallet (Ecopôle)
- Franck Boitard (Ecopôle)
- Gwenaël Le Roux (Araïs)
- Jean jacques Dejenne (NAPCE)
- Sandrine Cornet (Ecorev)
- Virginie Philippe (Alisée)

#### Les Questionnements concernant le territoire d'action

Quel est le territoire d'intervention pour ce pôle de ressources et d'expérimentation de l'ESS ?

Les centres de ressources existants, notamment Ecopôle, s'interrogent sur le territoire d'action à privilégier pour ce pôle de ressources et de son aire d'influence : agglomération nantaise, département de Loire-Atlantique ? Le positionnement des centres de ressources existants dépendra, en grande partie, de la réponse à cette question.

Ecopôle a vocation à travailler essentiellement sur l'échelle de l'agglomération nantaise, même si certains outils, comme le Carnet de ballade d'Ecopôle, proposent des sorties au delà des limites géographiques de l'agglomération nantaise.

NAPCE et Alisée travaillent, quant à eux, à l'échelle du département de Loire-Atlantique et de la région des Pays de la Loire.

#### Les ressources existantes

Ecopôle est un centre de ressources généraliste sur l'Environnement et le développement durable. Pour F. Boitard, la mission d'un centre de ressources ne doit pas se limiter à la gestion d'un fond documentaire. Ecopôle anime un réseau d'acteurs d'une cinquantaine d'acteurs sur l'agglomération nantaise et organise des actions collectives autour de l'éducation à l'environnement qui peuvent prendre différentes formes (forum d'échanges, expositions...).

Alisée anime le Point info énergie à Nantes (convention de partenariat avec l'ADEME) et développe un centre de ressources thématique sur l'Habitat et l'Énergie. Le siège de cette

ESS - CR Atelier de Co-construction du 24 avril 07 à la FAL  
association se situe à Angers et permet aux salariés présents à Nantes d'avoir un regard sur les projets en développement dans ce secteur sur le département de Maine-et-Loire.  
NAPCE est un collectif d'associations qui développe actuellement un centre de ressources sur le commerce équitable.

Plusieurs points communs réunissent ces centres de ressources :

- le statut associatif ;
- les services offerts au grand public, notamment l'accès libre et gratuit à l'information ;
- la possibilité offerte au citoyen d'adhérer à l'association en tant que personne individuelle.

### **Identification des manques et les besoins**

- Certains acteurs expriment leurs difficultés à participer aux réflexions menées de manière simultanée dans plusieurs secteurs d'activité car la plupart des temps d'échanges sont programmés en même temps et cet absence de regard transversal peut créer une certaine frustration.
- Le travail en réseau nécessite du temps de travail qu'il est difficile de faire rémunérer, en tant que tel, par ces structures.
- Il existe un besoin insatisfait de retours d'expériences sur les initiatives locales et étrangères, réussies ou non, en matière de projets innovants dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ;
- Manifestement, il y a un manque de lisibilité et de passerelles entre les centres de ressources thématiques et généralistes existants ;
- L'information est trop dispersée et le grand public manque de lisibilité sur les produits et services existants dans le champ de la consommation responsable (cloisonnement entre le secteur du commerce équitable et celui des éco-produits et éco-services dans le secteur de l'environnement).

### **Les fonctions du pôle de ressources**

Plusieurs acteurs ayant participé à l'atelier de co-construction du 8 février dernier « **Comment s'appuyer sur les ressources existantes ?** » indiquent que cet atelier a déjà esquissé les différentes fonctions du pôle de ressources.

Quelques points sont néanmoins précisés :

- L'organisation de temps d'échanges constructifs (cf. Journées d'études et de mobilisation) dans plusieurs lieux décentralisés est plébiscitée ;
- L'animation et l'accompagnement de projets nécessitent une mutualisation des moyens et compétences que ce pôle de ressources doit faciliter néanmoins l'organisation actuelle décentralisée des structures d'accompagnement est appréciée par plusieurs acteurs.
- Le projet de création d'une pépinière d'acteurs participe à cette idée de mutualisation de moyens et compétences mais nécessite de définir, en amont, les objectifs et le fonctionnement de ce type de structure pour en assurer la pérennité (cf. Collectif Pol'n).
- Outre l'amélioration de la mise en réseaux des acteurs, ce pôle de ressources doit aussi favoriser l'expérimentation et la construction de nouveaux savoir-faire entre les acteurs et cette perspective peut aider à mobiliser acteurs et structures partie prenante dans l'économie sociale et solidaire.

